

Je considère comme pleinement assurée la prospérité future de cette grande entreprise, ainsi que l'avantage qu'y trouveront les meilleurs intérêts du pays.

Les subventions votées en faveur de divers chemins de fer contribueront largement à augmenter le commerce et à développer les ressources des districts qu'ils traversent, et je suis particulièrement heureux de voir que, par la mesure qui pourvoit à la construction d'une voie ferrée à travers le Cap-Breton, cette île historique va enfin être reliée au réseau des chemins de fer du Canada.

Parmi les nombreuses lois utiles que vous avez votées peuvent surtout se remarquer l'amendement à l'Acte du cens électoral qui en rend le fonctionnement plus simple et moins dispendieux; la refonte des Statuts; les arrangements pour une organisation meilleure et plus économique des impressions du Parlement et des ministères, et les modifications à l'Acte des terres fédérales.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés pour les services publics.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

En vous disant adieu jusqu'à l'année prochaine, je me réjouis de pouvoir vous féliciter de la prospérité générale du pays et de voir partout la promesse d'une moisson abondante.

Le Parlement du Canada est alors prorogé jusqu'au lundi, douzième jour de juillet prochain.

GEORGE A. KIRKPATRICK,

*Orateur.*

No. 65.

OTTAWA, MACKENZIE, 2 JUIN, 1886.

4e Session, 5e Parlement, 49 Victoria, 1886

PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEMAN, ROGEE ET CIA.

1886.